

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 septembre 2022

Délibération n°20220922\_05

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 46

Suppléants : 4

Pouvoirs : 9

= VOTANTS : 59

- dont « pour » : 44

- dont « contre » : 10

- dont « abstention » : 5

**Objet : SPORT : attribution d'une subvention au profit de l'association « Les Vadrouilles »**

Le jeudi 22 Septembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de LUXÉ.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

4-JONQUET Jean-Louis suppléant de JÉROME Géraldine

Pouvoirs :

1-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte

2-CHAMPALOUX Didier pouvoir à SOURY Christine

3-PERCHE Marie-Annick pouvoir à BERTRAND Didier

4-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

5-CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques

6-FAURE Sigrid pouvoir à COYAUD Pierrick

7-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse

8-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à CAMY Bruno

9-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

Absents : BLANCHON Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne – VERGNAUD David – MAHÉ Jacques - (titulaire de Vouharte en attente élections).

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : SPORT : attribution d'une subvention au profit de l'association « Les Vadrouilles »**

*Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 29 août 2022,*

*Vu le règlement des aides sportives en vigueur,*

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de subvention faite auprès de la communauté de communes.

**Demande de subvention des « vadrouilles » :**

Portage de la manifestation : association « les vadrouilles »

Objet/date et lieu : trails « vadrouilles de Mansle » organisé le 11 septembre 2022 à Mansle et « vadrouilles roses » organisé le 16 octobre 2022 à Mansle (site du champion)

Montant du budget prévisionnel total de l'événement : 11 170 €

Montant de la subvention proposée : 500 €

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité décide :**

- **D'ATTRIBUER** la subvention précitée au bénéficiaire précité.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à exécuter tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,



**Le Président,  
Christian CROIZARD**